



Communiqué aux médias – Medien-Mitteilung

Numéro : 71 – 2022/2023

Date : 16 mai 2023

Fusion des clubs FC Luxembourg City et Cessange FC – effets sur l'ascension et les matchs de barrage 2023

Les clubs FC Luxembourg City et Cessange FC ont décidé de fusionner et ont transmis entretemps un dossier complet au secrétariat de la FLF dans les délais prévus par les statuts et règlements de la FLF.

Le nouveau club sera nommé FC Luxembourg City.

Cette fusion aura des effets sur l'ascension et les matchs de barrage 2023 de la Division 2 à la Division 1 et de la Division 3 à la Division 2.

• Division 2

- *La meilleure équipe classée 3^{ème} des 2 districts de la Division 2 monte directement en Division 1*
- *L'autre équipe classée 3^{ème}, les 2 équipes classées 4^{ème} et la meilleure équipe classée 5^{ème} des 2 districts de la Division 2 jouent les 4 matchs de barrage contre les 4 équipes classées 13^{ème} et 14^{ème} des deux districts de la Division 1*

• Division 3

- *L'équipe classée 3^{ème} monte directement en Division 2*
- *Les équipes classées 4^{ème} et le 5^{ème} jouent les 2 matchs de barrage contre les 2 équipes classées 13^{ème} des deux districts de la Division 2*

N.B.: Ces modalités ont été prises en application des Statuts et Règlements de la FLF (en particulier des articles 4 et 5 du Règlement sur l'organisation du championnat de la Coupe).